

Concours section : Concours interne TSPDD spécialité EEI et NS
Epreuve matière : tspdd-19-nsmg- cp et qroc nsmg (épreuve écrite n°2/nsmg/choix du domaine)
N° Anonymat : Nombre de pages : 8

14.375 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : TSPDD - 19 - INT

Section/Spécialité/Série : N.S.M.G.

Epreuve : CP - QRC

Matière : N.S.M.G Session : 2025

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Q n°1: Les zones interdites à la pêche sont les zones CIEM VIII subdivisions a, b, c et d. (Golfe de Gascogne)

Q n°2: Les zones CIEM (conseil international pour l'exploitation de la mer) permettent à déclarer les zones de production halieutique afin d'en assurer leur gestion.

Q n°3: Les catégories de navigation des navires professionnels sont liés à la distance d'éloignement de :

1 = illimité

2 = 200 milles de la côte

3 = 20 milles de la côte

4 = 5' milles de la côte

C'est ces catégories sont définies dans l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires et à la prévention de la pollution.

Q n°4:

Deux catégories d'engins sont concernés

- Les engins actifs :

- chalut pélagique à panneaux (OTM) = filet remorqué et orné par des panneaux pour pêcher des espèces présentes entre la surface et éloigné du fond
- chalut banc pélagique (PTM) = identique à OTM mais remorqué par deux navires.

...18..

Concours section : Concours interne TSPDD spécialité EEI et NS
 Epreuve matière : tspdd-19-nsmg- cp et qroc nsmg (épreuve écrite n°2/nsmg/choix du domaine)
 N° Anonymat : 118140 Nombre de pages : 8

14.375 / 20

- chalut long de fond (PTB) : filet remorqué par un navire pour pêcher les espèces de poisson proche du fond (espèces demersale)

Les engins dormant :

- filet trémail (GTR) : filet constitué de trois nasses de filet dont la nasse du milieu a les mailles les plus petites

- filet maillant calé (GNS) : filet constitué d'une seule nasse

$$Q \text{ n}^{\circ} 5: T_e = 3 \text{ m} \quad S = 1,6 \text{ m} \quad P_p = 1,5 \text{ m}$$

$$\text{Hauteur d'eau nécessaire } H_e = T_e + P_p - S = 3 + 1,5 + 1,6 = \underline{\underline{6,1 \text{ m}}}$$

$$\begin{array}{ll} BM \ 7H12 & HBM = 1,9 \text{ m} \\ PM \ 13H24 & HPM = 8,5 \text{ m} \end{array}$$

$$\text{Heure Marnage} = PM - BM = 6H12 \rightarrow \frac{1}{6} = 62 \text{ min}$$

$$\text{Hauteur Marnage} = HPM - HBM = 6,6 \text{ m} \rightarrow \frac{1}{12} = 0,55 \text{ m}$$

$$\begin{array}{ll} 7H12 & 1,9 \text{ m} \\ + 62 \text{ min} & + \frac{1}{12} \\ 8H14 & = 2,45 \text{ m} \\ + 62 \text{ min} & + \frac{1}{12} \\ 9H16 & = 3,55 \text{ m} \end{array} \quad \text{Pour } ? \text{ m} =$$

...18...

Q n°6:

$Q = 400 \text{ l}$ consommation à 10 mds: 20 l/h

$$\text{Distance} = \frac{400}{20} \times 10 = 200 \text{ milles}$$

~~200~~

Q n°7: contact préalable avec le ^{CNSP} ~~GROSS~~ ETEL. (Centre National de la Surveillance des Pêches brisé à ETEL.

Q n°8: Les enjeux des mesures de protection sont d'un côté la sauvegarde des espèces de cétacés vivant dans le golfe de Gascogne. Martorini et dauphins, une part de la biodiversité. De l'autre côté, le maintien d'entreprise économique ^{lié à la} pêche.

Q n°9°: Les différents acteurs concernés par la mise en oeuvre de ces mesures sont:

- les pêcheurs et les pêcheries à terre (Mareyeurs, Transporteur...)

QRC n°1:

Les espaces maritimes sont rattachés à la convention de Montego Bay. La mer territoriale est la zone définie par les 12 premiers milles marin de la laïcité de la plus large mer. Les droits de l'état riverain sont total à l'exception d'un droit de passage inoffensif des navires étrangers.

Les zones économiques exclusives (ZEE) s'étendent à 200 milles de la laïcité de la plus large mer. Les droits de l'état riverain se limitent à l'exploitation du fond de la mer.

QRC n°2: La moule (*Mytilus edulis*) se reproduit par le largage des œufs et spermatozoïde en eaux libres. La fécondation a lieu et les larves se développent jusqu'à leur capacité à s'accrocher sur un support (roche naturel ou synthétique exemple corde ou câble d'étais). Après une période de développement les moules peuvent être attrapées dans des filets et placées sur des bouchots (pierres) pour juger à leur développement à maturité.

QRC n°3:

Les 4 cardinales se distinguent par leur position géographique par rapport au danger qu'elles signalent et leur voyant, couleur et feu.

Cardinale Nord : 2 voyants biconique noir pointés vers le ciel, couleur du support noir en haut jaune en bas, feu intermittent blanc continu.

Cardinale Est : 2 voyants biconique noir ~~pointés vers le ciel~~ la pointe le voyant supérieure pointée vers le ciel et le voyant inférieure pointée vers le bas. Le support est noir à ses extrémités et jaune en son milieu. ~~Le feu est intermittent blanc~~ Le feu est blanc est de trois éclats sur une période de 5 ou 10 secondes.

Concours section : Concours interne TSPDD spécialité EEI et NS
Epreuve matière : tspdd-19-nsmg- cp et qroc nsmg (épreuve écrite n°2/nsmg/choix du domaine)
N° Anonymat : 118140 Nombre de pages : 8

14.375 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : TSPDD - 19-INT

Section/Specialité/Série : N.S.M.G.

Epreuve : CP - QRC

Matière : N.S.M.G. Session : 2025

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

QRC^{n°3} Suite:

Cardinal Sud 2 voyants biconique noir pointé vers le bas.
Le support est jaune en haut et noir en bas. Le feu ^{blanc} est
à six éclat groupé plus un sur une période de 10 ou 15 secondes.

Cardinal Ouest: 2 voyants biconique noir, le voyant supérieur
pointé vers le bas et le voyant inférieur pointé vers le haut.
Le support est jaune à ses extrémités et noir au milieu.
Le feu est blanc à 3 éclats sur une période de 10 à 15 secondes.

QRC^{n°4}:

Les CSN sont les centres de sécurité des navires. Ils assurent
le respect des conditions techniques des navires selon l'arrêté
du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires
et à la prévention de la pollution de la fabrication à
l'exploitation. Tous direction sont les DIRM Direction
interrégional de la mer.

5.18...

Concours section : Concours interne TSPDD spécialité EEI et NS
Epreuve matière : tspdd-19-nsmg- cp et qroc nsmg (épreuve écrite n°2/nsmg/choix du domaine)
N° Anonymat : **118140** Nombre de pages : 8

14.375 / 20

QR (n° 5):

Un écosystème est un ensemble biocénose (animal ou être vivant) et son biotope (milieu dans lequel ils vivent).

Algues mangées par vers marin mangées par poisson qui meurt et qui se décompose dans le substrat de l'algue.

6...18...

7.18

.2.1.8..